Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 74 (1983)

Heft: 12

Artikel: Connaître mieux le phénomène des accidents pour mieux les combattre

Autor: Simoncini, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-904820

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Connaître mieux le phénomène des accidents pour mieux les combattre

F. Simoncini

Cette conférence d'ouverture du Colloque UNIPEDE «Prévention et sécurité» traite des aspects généraux des causes des accidents, du déroulement de l'accident et des possibilités de prévention.

Die Eröffnungsansprache anlässlich des UNIPEDE-Kolloquiums über Unfallverhütung und Sicherheit befasst sich mit allgemeinen Aspekten der Unfallursachen, des Unfallgeschehens sowie den Möglichkeiten zur Unfallverhütung.

Adresse de l'auteur

Dr. *F. Simoncini*, vice-président du Conseil national pour l'économie de travail (CNEL), via Luvin 2, I-00100 Rome.

1. Remarques préliminaires

Le trinôme de la protection sanitaire – prévention, traitement, réhabilitation – aussi bien que celui de la sécurité – prévention sur l'homme, sur la machine, sur l'ambiance – présupposent une base solide de connaissances.

S'il s'agissait de résumer par un slogan la raison de ce Colloque, on pourrait donc dire «connaître pour prévenir». Cette raison est mise en relief dans sa profonde connexion avec la centralité de la prévention dans un système de sécurité du travail.

Dans une dimension encore plus ample, qui concerne la façon même d'être d'une société conçue et réalisée à la mesure de l'homme dans une optique de civilisation, on pourrait parler non seulement de centralité mais aussi d'universalité de la prévention et donc du binôme connaissance-prévention, vis-à-vis de tout risque social: de l'accident à la maladie, des dégradations de l'environnement aux calamités publiques, de la drogue à la violence. Non seulement aujourd'hui, par exemple, contre les froides théories de la prédestination et de la rétribution, l'école moderne du droit pénal a affirmé et démontré que même dans ce domaine il est préférable de prévenir plutôt que réprimer; en d'autres termes, le devoir de prévenir se pose dans un niveau prioritaire et supérieur au droit de punir. Dans notre domaine, le choix se présente en termes certainement difficiles et non absolus mais aussi de plus direct et prompt accès, entre la prévention «prius» qui tend à éviter les accidents et la réparation «posterius» qui tend à les indemniser: où le primat de la prévention, lorsqu'il est soutenu par des supports cognitifs, trouve sa légitimation dans d'évidentes raisons humaines, dans des impératifs sociaux et, à la longue, même dans de remarquables avantages économiques; et cette préférence, dans la mesure où elle a opéré concrètement, a produit des enrichissements des connaissances, des progrès dans la prévention, l'augmentation des instances de participation et la répudiation du principe brut, naïf et inhumain, une fois prédominant même sur le plan contractuel, de la monétisation du risque et de la nocivité.

2. Les phases cognitives

Le discours s'insère donc, avec sa spécificité mais aussi avec l'entraînement de nombreuses correlations, dans la perspective d'une société meilleure, plus juste et plus sûre, où chacun des présents ici peut donner – suivant ses caractéristiques professionnelles et culturelles – une contribution consciente d'opérateur social.

Les premières correlations se produisent naturellement entre des secteurs contigus qui peuvent être considérés comme articulations de la même matière, caractérisées par d'évidentes affinités, tressages et identités. S'il est vrai donc qu'il serait velléitaire et peu productif de prétendre d'étendre excessivement le domaine de notre recherche, il n'est moins vrai qu'il serait irrationnel et équivoque de le circonscrire rigoureusement en ignorant des liens importants soit du point de vue cognitif que de celui opérationnel, tels que ceux qui se posent entre les ambiances intérieures et extérieures, entre les conditions de vie et de travail, entre les accidents et les maladies professionnelles.

Au même temps, la phase cognitive se dédouble en deux moments également nécessaires, l'un en amont et l'autre en aval: l'identification préalable des facteurs de risque et de nocivité; l'examen analytique des agents matériels, des causes et des causes concomitantes, des composantes environnementales, des aspects ergonomiques, des conditions d'organisation, des facteurs humains et des respectives incidences dans la détermination de l'accident et de la maladie. L'un et

l'autre moment cognitif interagissent entre eux à la confluence de la science avec l'expérience et sont de toute façon indispensables afin d'éviter ou contenir les risques.

Dans l'un et l'autre de ces moments, il faut placer une autre caractéristique spécifique de la connaissance aux fins de la prévention et de l'organisation de la sécurité: c'est-à-dire l'interdisciplinarité, qui constitue le point de fusion des nécessaires spécificités des contributions scientifiques et professionnelles, où ces spécificités qualifient les composantes nécessaires d'un procès d'intégration mutuelle. Dans ce sens, l'interdisciplinarité ne constitue pas une alternative aux spécialisations, qui d'ailleurs sont ses racines, mais ne peut même pas se réduire à une pure polydisciplinarité, qui est la somme relativement extrinsèque d'une série de termes différentes, alors qu'il s'agit de réaliser une étroite intégration sur le plan de la recherche, sans laquelle l'on ne peut réaliser sa concrète et rationnelle projection sur le plan opérationnel.

Le deuxième moment de la phase cognitive se réalise naturellement dans une large mesure, mais non pas d'une manière exclusive, dans les relevés des statistiques et dans leur analyse correcte et pénétrante, qui à son tour contribue à la définition et à l'enrichissement du moment de la recherche scientifique sur les facteurs de risque et de nocivité et donc à l'identification et à l'amélioration des techniques et des politiques de sécurité.

A ce point une double considération peut être faite: les bonnes connaissances sont la base des bonnes politiques, et réciproquement les bonnes politiques sont la matrice des bonnes connaissances. On entend que si d'une part il est vrai qu'une information appropriée représente le prius par rapport à une politique valable et réalistique, de l'autre il est d'autant vrai qu'une politique claire et engageante influence soit en termes quantitatifs soit en termes qualitatifs les relevés statistiques dans leur ensemble, les enquêtes sur échantillons, les recherches publiques et privées, les développements des modernes systèmes informatiques. En d'autres termes, on dira que la demande politique influence d'une manière incisive l'offre statistique, qui est à son tour influencée par la demande sociale, spécialement lorsqu'elle est soutenue et exprimée par des partenaires sociaux importants et représentatifs.

Plus spécifiquement, de même que les politiques d'intervention sont conditionnées par les connaissances, ainsi l'acquisition des connaissances, dans un procès continu de «feedback», est influencée par la nature, la dimension, le développement et les finalités des interventions. Dans ce sens, puisque la connaissance a une fonction instrumentale par rapport à l'action, l'on ne peut lui donner un caractère abstrait ou neutre, mais il faut la qualifier aux fins opérationnelles dans un cadre précis de priorités, de coordinations et de cohérences en vertical entre la connaissance et les interventions, et en horizontal entre les différents types et les différents secteurs d'intervention.

Sous ces aspects, la qualification des statistiques n'est moins importante de leur abondance et demanderait une communication constante entre les statisticiens, les institutions publiques, les opérateurs de la prévention et les centres de recherche, en vue d'un rapport étroit entre les modèles cognitifs, les modèles prévisionnels et les modèles opératifs.

3. L'approche aux exigences de la prévention

Mais le discours sur le rapport entre la demande et l'offre d'information s'étend ultérieurement en termes dynamiques et de référence aux sujets. Ainsi qu'il doit se produire dans un système informatique, celui-ci ne peut pas se borner à l'intérieur du milieu des personnes «affectées aux travaux» d'après le vers d'Orazio «Odi profanum vulgus et arceo», mais à travers les phases de la collecte, de la sélection et de l'interprétation il doit trouver outre au débouchement opérationnel dans un système concret de sécurité, aussi un débouchement dans des procès, au même temps informatifs et formatifs, de socialisation. Non seulement donc un système cognitif, structuré en sous-systèmes appropriés et capable d'une production opportune et prompte, constitue la base indispensable pour les décisions et les choix opérationnels, mais au même temps, à travers la socialisation de messages intelligibles et stimulants, il doit arriver aux bénéficiaires de la sécurité influant positivement sur leur comportement tout en exerçant une fonction d'orientation et propulsion sur la qualification de la demande. Par cela non seulement on réalise le droit à l'information, qui est un aspect fondamental de la démocratie en général et en particulier d'une moderne démocratie du travail dans le cadre de la culture et de la société industrielles; mais on offre au facteur humain, si important pour la sécurité, une richesse de connaissances et d'expériences qui ne sont moins efficaces des normes, et sans lesquelles les normes elles-mêmes peuvent résulter coercitives plutôt que persuasives.

Un ultérieur approche aux exigences pratiques de la prévention nous amène à identifier certaines qualités essentielles des statistiques: rapidité, capacité de remonter des événements aux causes; capacité de référence à l'exposition au risque; agrégations et désagrégations par secteur, par ambiance et par activité, capables de permettre l'identification de groupes homogènes d'exposition au risque, d'établir opportunément soit les spécifications soit les conditions opérationnelles et d'adapter l'organisation de la sécurité en fonction des caractéristiques environnementales; agrégations et désagrégations territoriales capables d'entraîner les institutions locales et d'offrir à ceux qui interviennent un cadre correspondant aux réalités de l'ambiance; de meilleures harmonisations au niveau international et en particulier au niveau européen, soit pour la définition soit pour les relevés et les classifications, afin d'éviter que les comparaisons entre les différentes séries des données nationales deviennent parfois des véritables casse-têtes statistiques, et pour obtenir que les modèles cognitifs soient de plus en plus orientés en fonction de la sécurité.

L'exigence de statistiques correctes et complètes trouve une confirmation «a contrario» même du fait qu'on peut constater des coïncidences significatives entre les vides statistiques, les vides d'attention et les vides d'intervention. Nous pouvons observer une preuve évidente de cela dans le magma des accidents non désagrégés par ambiance et par activité même pas pour les cas mortels. En effet, tandis que dans le domaine des accidents mortels étant recensés sous ce double profil, on a pu constater des réductions excédant 40% pour les accidents de travail dans une période de 20 années, une stagnation et récemment même des flexions dans les accidents de la route – malgré l'énorme hausse du nombre des véhicules en circulation (1 à 7); une certaine flexion – malgré l'augmentation de l'exposition au risque – dans

les noyades dans les eaux publiques; pour ce qui concerne au contraire ce groupe inexploré, dans lequel la composante la plus large est celle des accidents domestiques, on a observé, dans la même période, une augmentation de 180%, de façon que dans une relation précédente j'ai eu l'opportunité de le dénommer «le groupe des accidents pauvres». Evidemment, le vide statistique d'une part est la conséquence d'un manque d'attention et d'engagement par les pouvoirs publics, et de l'autre, il contribue à prolonger ce manque, car il n'est pas facile de s'occuper de ce que l'on ne connaît pas. Cela démontre au même temps la grande importance et l'efficacité incisive du binôme connaissance-prévention pour contenir et réduire les accidents.

Naturellement, ces considérations ne veulent pas signifier que les statistiques nationales peuvent photographier la réalité à tout instant et en tout détail. Elles doivent donc être intégrées avec des enquêtes appropriées sur des aspects donnés et effectuées sur des échantillons représentatifs au moyen de méthodes sérieuses et d'investigations approfondies. En outre dans le domaine du travail les statistiques à grand rayon doivent être intégrées avec des statistiques d'entreprise permettant des temps techniques beaucoup plus brefs que ceux demandés par les synthèses nationales et les élaborations relatives. En plus, ils permettent de dresser des index beaucoup plus raffinés et significatifs, par exemple par rapport aux heures de travail, au volume de la production, à la relation entre le travail humain et mécanique, aux concomitances des causes, et même aux accidents qui, pour des circonstances fortuites n'ont provoqué aucun dommage mais qui se révèlent importants aux fins de la prévention. L'utilité de ces statistiques qui, entre autres, permettent l'istantanéité du relevée, présuppose l'adoption de critères uniformes dans les différentes unités de production et est accrue par l'effectuation de synthèses promptes au niveau de groupe homogène, mais clairement elle entraîne aussi le franchissement des rideaux habituels de réserve, pour permettre une participation plus informée des travailleurs à l'organisation de la sécurité. Il faut ajouter qu'à ces niveaux on peut placer l'identification de chaque agent matériel au vif d'une réalité d'entreprise très complexe.

4. Considérations finales

De ces considérations, on peut passer aisément à une observation finale: un moderne système d'informatique permet une adaptation avisée et flexible des normes de prévention et de la programmation et organisation de la sécurité aux changements technologiques qui sont si impétueux, incisifs et continus dans une société industrielle, mais qui entraînent aussi de nouveaux risques spécifiques tels que les maladies professionnelles à identifier et prévenir dans un «continuum» de recherches et interventions, et qui peuvent influencer lourdement les risques environnementaux. Il est vrai en effet que, au moins dans le secteur du travail, les morts d'origine traumatique ont diminués, mais au même temps il est vrai que les périls dans l'environnement se sont accrus sensiblement, avec des conséquences plus lourdes, difficiles à identifier dans le court terme et difficiles à quantifier. Périls qui dans l'ambiance de vie et de travail augmentent et s'aggravent continuellement, à cause du synergisme des facteurs pulluants et l'action latente et multiple des vieux et nouveaux poisons qui intoxiquent l'air, les eaux, la terre, les plantes, les aliments.

Le fait est que les raisons de la production et de la consommation sont à concilier avec les raisons de la sécurité, avec la qualité de la vie et du travail, avec la protection de l'environnement: non pas l'homme pour la production, mais la production pour l'homme. Le progrès scientifique et technique peut donner une grande contribution directe. Mais si cela ne se réalise pas, le contraire peut advenir, avec un progrès qui accroît la production et les consommations mais engendre des nouveaux risques, des nouvelles tensions jusqu'à une limite qui opprime, empoisonne, tue: c'est un prix inhumain qui peut être évité.